Peut-il dire d'aimer la France par-dessus tout, indépendamment de toute autre considération. Nous avons conservé notre calme et, par cela même, nous sommes restés dans le strict respect de la légalité tout le temps de revlendre.

D'autres sujets de division cet affleuré notre calme. C'étaient des questions personnelles.

Nous avons regretté qu'elles se fussent produites, nous les avons négligées souvent, les jugeant nuisibles à tous égards. Quelquefois pourtant, nous n'avons pu laisser ignorer nos sentiments. Nous n'avons pas supporté notamment qu'on prît la parole en notre nom et sans notre autorisation, dans un banquet où d'ailleurs personne ne fait illusion sur l'esprit de mécéllisme qui animait l'orateur non qualifié.

Nous ne pensons pas que les paroles qu'il a prononcées aient, nous aient retiré l'amitié que nous avions auparavant dans ce groupe.

N'oublions pas, mes chers amis, que notre œuvre est ayant tout une œuvre de bonne et saine confraternité, notre association doit rester ferme dans un but à la fois patriotique et philanthropique.

Bien des misères et des chagrins sont à soulager; nous avons des camarades qui sont dans le besoin, ayant frappés; nous nous devons à nous-mêmes de réparer à leur égard les injustices du sort, et, à ce point de vue, nous avons fait beaucoup déjà; des secours ont été accordés à des sociétaires nécessiteux. Les besoins grandissent peu à peu, les demandes de subsides de viennent plus nombreuses, il faut songer à développer nos ressources. Faisons donc tous nos efforts pour recruter de nouveaux membres honoraires et membres bienfaiteurs.

En résumé, je suis heureux de vous remercier tous. Messieurs, pour être venus en si grand nombre fêter l'anniversaire de la fondation de notre société. Celle-ci compte dans toute la région du Nord des sympathies précieuses qui se manifestent en toutes circonstances et particulièrement en des jours comme celui-ci. Je remercie de tout cœur MM. les membres d'honneur et membres honoraires, MM. les délégués des associations amicales qui par leur présence nous donnent une marque d'estime, et je suis heureux de saluer aussi MM. les membres de la presse. Je n'aurai garde d'oublier aussi plus MM. les colonels et commandants qui ont bien voulu permettre à nos fils soldats d'être des nôtres en ce jour de fête.

Dois-je vous entretenir encore, Messieurs, du projet qui a tant tant au cœur de tous les combattants de France: de la médaille commémorative de la guerre franco-allemande.

La Commission de la Chambre chargée d'examiner la proposition vient de la rejeter impitoyablement; la Chambre précédente, plus généreuse, l'avait votée en principe, mais le Sénat en a jugé de pas la majorité; nous avons suivi avec un doigt fonrvire intérêt toutes ces péripéties et notre espoir déçu nous laisse au cœur une grande tristesse.

Et officiers supérieurs les plus distingués se sont faits un honneur de porter cette médaille que nous réclamons comme un droit et non comme une faveur.

En nous accordant ce souvenir, on aurait fait œuvre de justice nationale, pourquoi n'honorerait-on pas les vaincus?

Honorable devise que la Gloria Victis!

Oui, gloire aux vaincus quand ils ont fait leur devoir et quand ils passent dans la défaite l'idée du relèvement et des legitimes revanches.

Gloire, Honneur aux vaincus et tout pour la France! Ces deux devises sont les mêmes et nous se les oublierons pas.

Levons notre verre. Messieurs, à nos cœurs qui, par leur travail et leurs efforts, concourent au relèvement et à la grandeur de la Patrie, à tous ceux qui restent défiantes contre l'ennemi le sol national envahi, au développement et à l'union de toutes les sociétés patriotiques, à la France reconbiaisne!

M. Denis, au nom de l'Association amicale des Combattants de 1870-71, lui à succédé, portant un toast très républicain:

Discours de M. Denis d'Armentières

Messieurs,

Au nom de l'Association Amicale des Combattants de 1870-71, de la ville d'Armentières, au nom de tous vos camarades, vos anciens frères d'armes dont j'ai l'honneur d'être le président, permettez-moi de prendre la parole pour vous exprimer nos remerciements, pour l'aimable invitation que vous nous avez adressée, et de vous apporter à tous avec un salut fraternel et cordial, l'expression de notre vive sympathie et de notre sincère amitié.

Je dois un merci particulier à M. Foulon, vaire digne et vaillant président. Laissez-moi lui dire, Messieurs, combien nous sommes touchés du dévouement dont il fait preuve toutes les fois que l'on fait appel à ses sentiments de patriotisme et de bonne confraternité, en apportant dans nos réunions le concours de son talent et de sa bonne parole, pour revaiver le culte si precieux de la Patrie et du Devoir.

Combien il est réconfortant pour nous, anciens soldats de l'année terrible, de nous voir réunis dans cette assemblée où nous retrouvons en grand nombre ceux qui autrefois ont souffert les mêmes maux pour défendre l'honneur de notre chère France, et souffrent encore de voir ce qui se passe aujourd'hui; nos sociétés n'ont pas à s'occuper de politique, mais vous reconnaîtrez qu'il peut bien nous être permis d'espérer le regret de voir que certains de nos compatriotes, sous le prétexte de prouver leur patriotisme, se soupent qu'à une chose, chercher à renverser la République, qui a au cependant, au lendemain des désastres causés par l'Empire, rendre à la France une armée vaillante et digne du respect de nos voisins.

Ils oublient tout ce que la République a fait pour reconquérir dans le monde la place que lui avait fait perdre les désastres de Metz et de Sedan, n'est-ce pas à la sagesse de notre gouvernement que nous devons la précieuse amitié de la Russie.

Soyons donc unis, Messieurs, et que tous les efforts de tous les Français tendent à un seul but, celui de défendre la Patrie contre tous ses ennemis.

Levons avec fierté le drapeau tricolore et marchons unis au cri de : Vive la France! Vive la République!

Messieurs, je termine en vous proposant de lever votre verre à la santé de Monsieur Loubet, président de la République et je repète notre cri de ralliement, Vive la France, vive la République.

D'autres discours ont été ensuite prononcés par MM. Lecat de La Madeleine, Dumont de Rouvroy et Legouguex.

Notre ami Dodanthun, de Mons-en-Barœul, dans une spirituelle et humoristique improvisation, a rappelé le souvenir des vieux braves de Crimée, héroïques prédécesseurs des combattants de 1870 et *a porté la santé de l'armée* républicaine.

En terminant M. Dedanthun a bu à M. Loubet, président de la République.

Les cris de : Vive Loubet! Vive la République! ont salué son éloquente péroraison.

M. Desuwarte a envoyé un souvenir ému à la mission Marchand. Enfin M. Clément, conseiller municipal, a promis de soutenir au Conseil la proposition excellente de M. Foulon, qui veut pour nos concitoyens morts pour la patrie en 1870, un monument sur une des places de Lille, et non un calvaire patriotique au cimetière.

A six heures sont arrivés MM. Debierre, adjoint au maire de Lille, et Robert, surgeon Robert, docteur en chef du *Progrès du Nord*, et membre honoraire de la Société des combattants, qui venaient d'assister à la fête du Denier des Écoles laïques, à l'Hippodrome.

M. Foulon leur a souhaité la bienvenue et a porté leur santé.

M. Debierre a répondu en assurant aux combattants qu'ils pouvaient compter sur le concours de la municipalité de Lille et il a bu à la prospérité de leur société. M. Robert a bu à l'armée nationale et républicaine dont les sentiments doivent être en harmonie avec ceux de notre nation démocratique.

Ce banquet, qui laissera d'excellents souvenirs à tous, s'est terminé par des chansons où le bon poète patriotes Jouvenel, MM. Deboeve et Delattre se sont particulièrement distingués.

Avant de se séparer, les combattants ont chanté en chœur la *Marseillaise*, et, sur la proposition de M. Georges Robert, l'assemblée a décidé à l'unanimité de présenter à M. Loubet, président de la République, le témoignage de sa sympathie et de sa solidarité républicaine.

Dans la soirée, à partir de sept heures du soir, une jeunesse nombreuse à laquelle ont pris part les familles des membres honoraires, a terminé cette aimable réunion.

Le monument Desrousseaux

Le comité du monument Desrousseaux que préside M. Verly, vient de confier au fondeur les principaux motifs du monument dont on connaît la maquette.

L'inauguration aura certainement lieu au début de l'année prochaine à l'endroit que la municipalité aura à fixer.

La Reine des Ouvrières

Les participants au couronnement de la Reine des ouvrières sont invités à se rendre à la Maire-Rameau lundi à sept heures et demie du soir, salle du Comité, sous le vestibule.

Les portes seront ouvertes au public à huit heures.

Les assistants sont instamment priés de faciliter le service de la police en laissant libre l'allée conduisant à la scène par laquelle doivent passer, après l'exécution des *Chansons de Dépousseaux*, Mlle Gruber et Mlles Pastelle et Dubus.

***

Les personnes qui ont travaillé pour les fêtes de la *Reine des Ouvrières* sont priées d'envoyer d'urgence leurs factures à M. Duvillier, trésorier, rue de Turenne.

Cheval emballé

Hier vers six heures du soir le cheval d'un équipage *conduisant trois personnes s'est emballé en face* du café des Fleurs. Très congestionnés: Mlle Berthe Dvet, 26 ans, née à Hayelle, Pas-de-Calais, s'est jeté à la tête de l'animal et n'a pas réussi à le maîtriser.

Quelques mètres plus loin le cheval emballé était arrêté par un inconnu.

Commencement d'incendie

Hier, vers deux heures et demie du soir, le feu a pris dans un tas de déchets qui sont au hangar chez M. Pingeot, fabricant d'automobiles, rue du Tivoli.

Quelques seaux d'eau ont suffi pour éteindre ce commencement d'incendie.

Communications diverses

Il a été perdu dimanche 11 ou lundi 12 juin, un bon de l'Exposition portant le numéro 05.128 de la 2276 série, remis par le reporter rue des Vieux-Murs, 18 Bonne récompense.

LE NORD

Bellemmes-Lille. — On nous annonce une très brillante fête à Hellemmes les 9 et 10 juillet prochain à l'occasion de l'inauguration du nouvel Hôtel-de-Ville.

Un festival auquel prendront part 103 sociétés musicales aura lieu le dimanche après la réception officielle du monument.

Nous donnerons ultérieurement le programme entier de ces deux journées dans lequel celui de la Nationale du 14.

L'administration municipale s'occupe très activement des préparatifs, elle est aidée amicalement et sans marchandage par toutes les sociétés de la ville *les bonnes volontés se produisent spontanement de toutes parts.*

Il paraît même que certains commerçants se proposent, en dehors de la municipalité, d'établir les listes de souscription dans le but d'apporter aussi leur appoint à la fête qui sera certainement incontestable pour tous nos concitoyens.

Pont-à-Marcq. — Hier dimanche, a eu lieu la réunion annuelle de la Ligue républicaine du canton de Pont-à-Marcq.

Nous publierons, demain, le compte-rendu de cette fête républicaine.

Un maraudeur tué à Comines

Dans la nuit de samedi, vers deux heures du matin, M. Bescelaere fils, cultivateur à Comines, ayant surpris le sieur Emile Morteux, 35 ans, charpentier, en train de dérober son jardinier, tira dessus un coup de fusil qui l'atteignit en pleine poitrine. Le malheureux fut tué net. Il laisse une veuve et trois enfants.

M Bescelaere, qui a été constitué prisonnier, a été remis en liberté provisoire.

ARMENTIÈRES

Vol. — Dans la nuit de samedi à dimanche des voleurs se sont introduits dans la petite chapelle dépendant de la ferme Delaplanque, rue Sache.

Ils ont enlevé plusieurs vases et statuettes et quelques cierges en argent.

Le vol a été constaté dimanche matin vers quatre heures et demie par Mme veuve Daron Delaplanque.

DUNKERQUE

Femme noyée à Zegers-Cappel

Hier, vers six heures, M. Poublinc, cultivateur à Zegers-Cappel était tout surpris de rien pas voir sa femme à la ferme.

Les domestiques et lui se mirent à sa recherche.

Ils ne tardèrent pas à découvrir le cadavre de la malheureuse dans un watergand.

On attribue cette mort à un accident.

PAS-DE-CALAIS

BETHUNE

Carvin. — Mme Navarre Adolphe, ouvrier mineur, venait rendre samedi matin sur le marché de Carvin pour y faire des emplettes. Elle venait de faire différents achats et se disposait à payer, lorsque deux malfaiteurs se sont approchés d'elle et ont disparu en son porte-monnaie contenant une somme d'environ 20 francs.

Le porte-monnaie appartenant à une demoiselle Lesaffre a également été dérobé. Nayant en aucun indice, la police informée, n'a pu mettre la main sur les auteurs de ces vols.

SAINT-OMER

Accident. — Samedi un accident assez grave a eu lieu au faubourg du Haut-Pont.

Des ouvriers sont dans ce moment occupés à renouveler les tuyaux de la conduite du gaz près du Pont-Rouge et une tranchée a *été ouverte pour ce* travail, ce qui réduit la chaussée à moins de quatre mètres de largeur.

Deux chariots chargés de pannes venant de St-Momelin et conduits par deux charretiers au service de M. Bocquet, entrepreneur de transports à St-Omer, se croisaient engagés entre la tranchée et le petit trottoir bordant le canal lorsqu'arriva en sens inverse un cabriolet conduit par M. Doram, cultivateur, qu'engagea lui aussi dans la même voie.

Ne rencontrant le premier chariot, le cabriolet *réussit à passer, mais, quand vint le second, il n'en* alla malheureusement pas de même.

Le conducteur de ce chariot, nommé Achille Colin, 63 ans, demeurant à St-Omer, qui marchait à pied sur le côté, fut assis entre les roues des deux véhicules qui lui broyèrent la poitrine, puis il alla rouler sous le cheval et une des roues de son chariot l'atteignit quelques pas.

Les ouvriers du gaz relevèrent aussitôt la malheureuse victime, qu'ils transportèrent chez M. Pouilly, pharmacien, qui lui prodigua les soins les plus empressés, puis de là, il le conduisirent à l'hôpital St-Louis.

Le malheureux a reçu de graves contusions à la tête, une partie du cuir chevelu est même enlevée. Il se plaint en outre de grandes douleurs dans la poitrine ce qui pourrait faire craindre des lésions internes.

LE SERVICE D'ÉTÉ du Chemin de fer

(Suite)

Douai, Orchies, Tournai

Le train 2741, qui partait à 6 h. 01 du matin de Douai, quittera cette gare à 5 h. 52.

Le train 2747, qui partait à 11 h. 36 de Douai, quittera cette gare à 11 h. 26.

Le train 2746, au lieu de partir à 4 h. 01 de Douai en partira à 4 h. 07 de soir.

Le train 2787 sera retardé de 5 minutes et partira de Douai à 6 h. 48.

Le train 2785 quittera Douai à 10 h. 40 du soir, au lieu de 10 h. 35.

Le train 2742 sera retardé 40 Orchies à Douai, il quitera Orchies à 6 h. 15 du matin pour être à Douai à 7 heures.

Auberge à Lille

Comme conséquence de la modification apportée dans l'itinéraire du train 311 de Paris arrivant à Lille à 4 h. 56 du soir, l'arrivée à Lille du train 2225, Jeumont-Valenciennes-Lille, a été retardée.

Ce train 2223 ne quittant plus Aulnoye qu'à 3 h. 19 du soir, relèvera ainsi la correspondance à Maubeuge de Liège.

Par contre, ce train 2225 arrivant à Le Quesnoy à 5 h. 38 n'assurera plus, comme actuellement, la correspondance du train 1559 partant à 5 h. 52 venant de Bavay.

A Valenciennes, le train 2225 arrivant à 5 h. 50 soir n'assurera plus la correspondance du train 2213 partant à 5 h. 40 vers Quiévrain.

A Lille, le train 2225 arrivant à 5 h. 10 soir, ne donnera plus la correspondance au train express 2251 partant à 5 h. 05 vers Calais et Boulogne.

Lille, Roubaix, Tourcoing

Le train 2539 qui partait de Lille à midi 19 minutes sera avancé de 30 minutes, il quittera donc Lille à 11 h. 50 matin pour correspondre directement avec le train 309 arrivant de Paris à 11 h. 40 matin.

Le train 311 quittera Lille à 5 h. 24 soir, pour arriver à Roubaix à 5 h. 41 et à Tourcoing à 5 h. 46 pour que des frère et fos classes; toutefois, il prendra entre Lille et Mesnin, en 3e classe, les voyageurs partant de Lille à 5 heures pour Paris de Mesnin seulement.

Les nouveaux trains express 315, venant de Paris et arrivant à Lille à 10 h. 15 du soir, partira de cette gare à 10 h. 25 pour n'arrêter à Croix-Wasquehal à 10 h. 30, Roubaix 10 h. 42 et arriver à Tourcoing à minuit 17.

Le train-express 304, comprenant des premières et deuxièmes classes, partira de Tourcoing à 6 h. 30 *du matin, desservira* Roubaix à 6 h. 36, *Croix-Wasquehal* à 6 h. 41, pour arriver à Lille à 6 h. 50 du matin et en partir à 7 heures pour Paris.

Le train rapide 306 (premières et deuxièmes classes) partira de Tourcoing à 8 h. 15 du matin, desservira Roubaix seulement à 8 h. 22 et arrivera à Lille à 8 h. 35 du matin, d'où il partira à 8 h. 45 vers Paris.

Le train 2532, *partant de Tourcoing* à 9 h. 11 soir, aura son point de départ reporté à Mouscron, qu'il quittera à 11 h. 5 soir.

Le train 2540, qui partait de Mouscron à 6 h. 32 soir, pour arriver à Tourcoing à 4 h. 50 soir, sera supprimé sur ce parcours.

Le train 2567, partant de Lille à 5 h. 53 matin, sera avancé de 5 minutes et partira à 5 h. 48 matin.

Le train 2569 sera mis en marche; il quittera Lille à 6 h. 30 du matin, desservira Croix-Wasquehal à 6 h. 43, Roubaix à 6 h. 50 et sera à Tourcoing à 6 h. 55 matin.

Le train 2527, de Lille à Tourcoing, qui n'était mis en marche que les dimanches et fêtes, deviendra régulier et partira tous les jours aux heures indiquées.

Le train 2577 sera mis en marche: il quittera Lille à midi 13, desservira tous les points d'arrêt et arrivera à Tourcoing à 12 50 minutes.

Le train 2531 quittera Lille, les dimanches et jours de fêtes à midi 35, sera à Croix-Wasquehal à midi 48, à Roubaix à midi 55 et à Tourcoing à 1 heure soir.

Le train 2529 partira de Lille à 10 h. 45 du soir, s'arrêtera à Fives-Saint-Maurice (10 h. 49) à Croix-Wasquehal (10 h. 58), Roubaix (11 h. 05), Tourcoing à 11 h. 10 soir.

Le train 2500 sera mis en marche au départ de Tourcoing; il quittera cette gare à 4 h. 25 du matin pour être à Lille à 4 h. 56.

Le train 2504 partira de Tourcoing à 6 h. 13 du matin pour être à Lille à 6 h. 44. Ce train n'arrêtera à Roubaix à 6 h. 23. Croix-Wasquehal à 6 h. 28, Fives-St-Maurice à 6 h. 37.

Le train 2512, partant de Mouscron à 7 h. 26 du matin, desservira Tourcoing à 7 h. 53, Roubaix à 8 h. 03, Croix-Wasquehal 8 h. 08, Lille 8 h. 20 du matin.

Le train 2536, partant de Tourcoing à midi 20, pour être à Lille à midi 45, n'aura lieu que les dimanches et jours de fêtes.

Le train 2544, de Mouscron à Lille, s'arrêtera à Fives-Saint-Maurice à 9 h. 42 du soir.

Louis BRUN.

REVUE ÉCONOMIQUE

La situation des industries houillère et métallurgique est sans précédent et comme la production des métaux, en général, est proportionnelle à la production charbonnière, est appelée à augmenter de moitié dans un temps relativement assez court, les produits de la sidérurgie seuls seraient insuffisants à satisfaire aux besoins de l'industrie, mais les produits de la sidérurgie, en raison de la hausse sur l'extraction nécessite et à rendre des chômages actuels.

Non seulement en Belgique, en Allemagne en Angleterre et en France les concessions en activité renferment des charbons à coke qui atteint à peu près leur maximum de production, mais encore cette qualité spéciale et limitée s'épuise et il faut absolument mettre en exploitation les mines inactives que possèdent cette catégorie de combustible dont le gain par tonne est considérable.

Le coke se cote aujourd'hui 25 francs dans la région du Nord, de 31 à 38 francs dans celle de l'Ouest. Tels sont les prix payés au Mans et à Nantes où les mines dite noisettes pour forges se vendent dans la première de ces villes 33 fr. et dans la seconde 31 fr. par tonne.

Le coke manque déjà à tel point que nombre d'usines métallurgiques se voient dans la nécessité de restreindre leur fabrication; c'est pour cette cause que le second haut-fourneau de la Société de Thy-le-Château n'a pu être mis à feu. Le directeur d'un grand établissement métallurgique de Meurthe-et-Moselle est venu dernièrement demander aux chalouppages du Nord de la France prélevant du coke de faire un marché de 50.000 tonnes de coke consistible pour cinq ans à raison de 40.00 francs, au prix du jour; il n'en pu trouver de disponible.

La fonte est introuvable partout, il faudrait augmenter de plusieurs milliers de francs le prix de revente de cette matière dont chaque tonne exige 1100 à 1200 kilog. de combustible.

Les ferraillements métallurgiques de toute nature sont débordés d'ordres auxquels ils ne peuvent satisfaire.

Les cours des produits houillers et sidérurgiques seraient plus élevés encore, notamment en Allemagne, si les syndicats se voient dans la nécessité de restreindre leur fabrication; c'est pour cette cause que le second haut-fourneau de la Société de Thy-le-Château n'a pu être mis à feu. Le directeur d'un grand établissement métallurgique de Meurthe-et-Moselle est venu dernièrement demander aux chalouppages du Nord de la France prélevant du coke de faire un marché de 50.000 tonnes de coke consistible pour cinq ans à raison de 40.00 francs, au prix du jour; il n'a